

**L'Union Franc-Comtoise**  
**30 décembre 1882**  
(Archives départementales du Doubs)

AVIS.

Le maire de Besançon prévient ses administrés que toutes les épaves qui peuvent être recueillies sur les berges du Doubs doivent être restituées à leurs propriétaires. C'est un devoir pour tous d'aider au sauvetage, et il n'est pas douteux que chacun s'empres- sera de rendre service à ses concitoyens.

Tous les objets sauvés devront être autant que possible déposés sur les terrains libres, dans le voisinage des bureaux d'octroi.

En tout cas, les personnes qui auraient recueilli des épaves ou qui s'en trouveraient dépositaires sont invitées à en faire la déclara- tion à la mairie, afin que la restitution puisse se faire aux légi- times propriétaires.

Le maire, DELAVELLE.

Voici les communications officielles sur la baisse du Doubs :

*Vendredi 29 décembre, 2 heures du soir.* — Le maximum a eu lieu à Besançon à minuit ; vers deux heures du matin, l'eau a commencé à baisser.

La baisse s'accroît.

Le maximum a atteint à Besançon, au canal Saint-Paul, la cote de 8<sup>m</sup>85, dépassant ainsi de 25 centimètres la hauteur atteinte en 1852.

A midi ; l'abaissement est de 70 centimètres.

*7 heures du soir.* — Le Doubs baisse de 7 centimètres à l'heure ; le niveau est actuellement de 4<sup>m</sup>23 en contre-bas du maximum atteint.

*Samedi 30 décembre, 7 heures du matin.* — Le Doubs a baissé de 71 centimètres depuis hier soir à 7 heures.

Baisse totale, 4<sup>m</sup>94.

Pendant la nuit et ce matin, l'eau s'est entièrement retirée de toutes les rues et places de la ville qu'elle avait envahies.

Signalons un acte de dévouement accompli jeudi dans l'après-midi, au plus fort de l'inondation. Le bateau amarré devant l'usine Batifoullier, dont une partie des amarres était rompue, menaçait d'être emporté contre le pont de Battant, et par sa masse énorme pouvait obstruer le courant et amener une grande catastrophe. Un courageux citoyen dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom, se glisse le long des cordages jusqu'au chaland, prend les amarres qu'on lui jette de sur le parapet et les attache solidement. Nous sommes heureux de faire connaître cet acte de dévouement.

Une marchande de poissons, M<sup>me</sup> Bizoir, a eu sa barque enlevée. C'est une perte d'un millier de francs.

Signalons la belle conduite des soldats du fort de Montfaucon pendant la nuit du 27 au 28. Au son du tocsin de Chalèze, ils sont accourus dans ce village. Grâce à leur dévouement, tout le bétail a pu être sauvé, ainsi que la plus grande partie du mobilier des habitants.

Les eaux atteignaient la hauteur des premiers étages.

On ne signale jusqu'à ce moment aucun accident de personne.

Jeudi soir, la ligne du chemin de fer de Bourg a été coupée par les eaux entre Montferrand et Torpes.

Aux Prés-de-Vaux, une maisonnette couverte en tuiles, appartenant à M. Debians, du faubourg Rivotte, a été entraînée hier.

Un bateau renfermant pour 800 francs d'outils, appartenant à MM. Tupin et Petitjean, a été également enlevé.

Au faubourg Rivotte, les chantiers de bois de la ville sont encore envahis par les eaux.

Le peu de traverses qui n'a pas été entraîné est recouvert par des rails qui les empêchent d'être enlevées. Les machines de la fabrique de goudron sont entièrement submergées.

Le chemin qui longe les vignes pour arriver aux Prés-de-Vaux est entièrement recouvert d'eau. Le bas des vignes est également sous l'eau.

Les deux ou trois maisons qui sont aux Prés-de-Vaux ont de l'eau jusqu'à moitié.

Par suite des pluies, la grande maison de M<sup>me</sup> Mathieu et de son frère, M. Sage-Vandrey, à Châteaufarine, s'est effondrée vendredi matin; les dégâts sont estimés à une vingtaine de mille francs. Grâce aux écuries voûtées, personne, ni les chevaux, ni les autres bestiaux, n'ont été atteints par cet effondrement épouvantable.